UIMM
PÔLE FORMATION Ain
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

AFPMA Formation
1 Allée des Tyrandes
CS 90002
01960 PERONNAS

LIP BOURG EN BRESSE SECOND OEUVRE

PERONNAS, le 8 octobre 2026

CONVOCATION
Se présenter à l'accueil

M. JAYR Pascal

Nous vous confirmons votre **inscription à la formation :**

Recyclage Habilitation électrique PE BT

Lieu :	**AFPMA Formation PERONNAS**
Durée en heures :	10h30
Repas :	Possibilité de repas sur place
Parking	Parking réservé aux stagiaires accessible au fond à gauche de l'allée des Tyrandes
Date d'ouverture	**05/11/2026** **Se présenter à l'accueil quelques minutes avant le début de la formation**

Attention : Au titre d'établissement destiné à la formation, le décret du 15/11/2006, complété par la circulaire du 29/11/2006 et l'article R3511-1, nous imposent l'interdiction de fumer dans tout établissement : espaces couverts et non couverts.

Calendrier :

Jour de présence	Matière	Début	Fin
05/11/2026	Habilitation Electrique (FC)	08h30	12h00
	Habilitation Electrique (FC)	13h00	16h30
06/11/2026	Habilitation Electrique (FC)	08h30	12h00

Vous munir de chaussures de sécurité. Dans le cadre d'un recyclage, merci de venir avec votre ancienne habilitation électrique.

Notre règlement intérieur est disponible sur simple demande ou téléchargeable sur notre site internet règlement intérieur

*Selon l'article **L541-15-10 du code de l'Environnement, […] A compter du 1er janvier 2021,***
***il est mis fin à la distribution gratuite de bouteilles en plastique** contenant des boissons dans les établissements recevant du public et dans les locaux à usage professionnel.*
*Aussi, merci de **prévoir une gourde d'eau** ; l'AFPMA vous met à disposition des points d'eau (accueil, ateliers...).*

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous prions de croire Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Stéphanie CORDENOD
Responsable Action